



Siège social :

57 rue Jean BOUVERI - BP136 - 71300 MONTCEAU LES MINES

Tél. : 03.85.67.90.90

Établissement :

15 rue Louis Aragon – 71100 SAINT REMY

Tél. : 03.85.93.07.24

COMMISSION COMPETITIONS

PV n° 42 du 21 juin 2018

Présents:

MM GIVERNET, MATHEY, MOSCATO, Mme TROMENSCHLAGER,

Assiste : Mme MELICQUE Julie.

CHAMPIONNATS SENIORS

Retour de discipline :

Match D3 A ANFE 1 / BOIS DU VERNE 2 du 13/05/18.

Suite aux sanctions décidées par la commission de discipline, la commission procède au retrait de 2 points au classement pour l'équipe de l'ANFE 1.

La commission homologue les résultats et classements des groupes seniors, sous réserve des dossiers en cours.

ACCESSIONS / RETROGRADATIONS

Accède en R3

JO CREUSOT, SENNECEY le GRAND.

D1

Rétrogradés de R3

JS MACON, CHAUFFAILLES, BOURBON, ST MARCEL 2, LUX, CRECHES, ABERGEMENT de CUISERY, PERRECY.

Accédants de D2

FC AUTUN, CS SANVIGNES 2, CHALON ACF 2, LESSARD en BRESSE, ST REMY.

Maintenus en D1

ST SERNIN 2, ST VINCENT, LA CLAYETTE, DUN SORNIN FOOT, AUTUN BENFICA, RIGNY, USBG 2, OUROUX, LOUHANS CUISEAUX FC 3, RULLY, SVLF,

D2

Rétrogradés de D1

ST LEGER/DHEUNE, VITRY EN CHAROLLAIS, ETANG, BLANZY, MERVANS, CRISSEY, SPORTING MACON, ST MARCEL 3, LA ROCHE VINEUSE, HURIGNY, CHALON FC 3.

Accédants de D3

EPINAC, GILLY/LOIRE, DUN SORNIN 2, TORCY ASJT, ST MARTIN EN BRESSE, ST BONNET EN BRESSE, CLESSE, SENNECE LES MACON.

Maintenus en D2

PARAY 3, CIRY LE NOBLE, VARENNES ST YAN, ESPAC, ST VALLIER, POUILLOUX, LES GACHERES, DIGOINFCA 2, BOIS DU VERNE, NEUVY, MONTCHANIN 2, TOULON, SUD FOOT 2, LE CREUSOT 2, MONTCENIS, LE BREUIL 2, LA CHAPELLE DE GUINCHAY 2, CHATENOY 2, CLUNY US 2, GERGY, ISBN, EPERVANS, BUXY, CHAGNY, ST USUGE, CHATEAURENAUD, CRECHES 2, CUISEAUX CHAMPAGNAT, SALORNAY.

D3

Rétrogradés de D2

LES GUERREUX, ST FORGEOT, MONTCEAU FC3, ST VINCENT 2, CHASSY MARLY OUDRY, ST SERVIN 3, IGE, SEVREY, BEY, ST GERMAIN DU BOIS, CHAMPFORGEUIL, ST ALBAIN, BANTANGES, MELLECEY MERCUREY, ST MARTIN SENOZAN, TOURNUS, SANCE, VERDUN, SORNAY 2, BRANGES, VARENNES LE GRAND, LAIZE, LUX 2, SGPB, LA ROCHE VINEUSE 2, RULLY 2.

Accédants de D4

IGORNAY, MONTCEAU TEAM, RIGNY, TORCY ASJT 2, LE BREUIL 3, CHAGNY 2, OUROUX 2, ST USUGE 2, SENNECE LES MACON 2, LESSARD EN BRESSE 2, CRECHES 3.

Maintenus en D3

ORION, ANFE, SANVIGNES 3, BOIS DU VERNE 2, AUTUN FC 2, GENELARD, MONTCHANIN 3, MONTCENIS 2, JONCY, NEUVY 2, PERRECY 2, ST AGNAN, LES GACHERES 2, GRURY ISSY, ETANG 2, MARMAGNE, PALINGES 2, CHAUFFAILLES 2, UXEAU, LA CLAYETTE 2, SUD FOOT 3, CIRY 2, CERAMISTE DIGOIN, VARENNES ST YAN 2, MONTCEAUX L'ETOILE, CHATENOY 3, FONTAINES, GIVRY ST DESERT, LUX 3, CHALON ACF 3, BUXY 2, MOROGES, DEMIGNY, CHARRETTE, SAILLENARD, SVLF 2, ST REMY 2, MERVANS 2, GERGY 2, EPERVANS 2, VARENNES ST SAUVEUR, CONDAL, SAGY 2, CLUNY US 3, SIMARD, ABERGEMENT STE COLOMBE, REVERMONTAISE, BEAUREPAIRE, FLACE MACON, SPORTING MACON 2, MACON UF 3, ROMANECHÉ, SENNECEY LE GRAND 2, CUISERY, TRAMAYES, DOMPIERRE MATOUR, HURIGNY 2, CHATEAURENAUD 2, LA CHAPELLE DE GUINCHAY 3.

D4

Rétrogradés de D3

AUTUN BENFICA 2, BLANZY 2, VENDENESSE /ARROUX 2, BOURBON 2, VENDENESSE LES CHAROLLES, ST LEGER LES PARAY, CHALON PRES ST JEAN, CRISSEY 2, BRANGES 2, CHAMPFORGEUIL 2, ABERGEMENT DE CUISERY 2, SANCE 2, MELLECEY MERCUREY 2, LUX 3, SEVREY 2, SGPB 2, BANTANGES 2.

SAISON 2018/2019

1^{er} tour de COUPE DE FRANCE le 19/08/18

2^{ème} tour de COUPE DE FRANCE le 26/08/18

Reprise des Championnats Séniors district le 02/09/18

Le Président
André GIVERNET

Le secrétaire
Franck MOSCATO

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission compétente dans les conditions de forme et délai prévus à l'article 7-2-2 des règlements de la Ligue.

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions prononcées.